

## Consultation théologique mondiale Communion et Justice 4-9 mars 2010 Cartigny, Suisse

### Message aux membres de la Communion mondiale d'Églises réformées

*La communion et la justice ont toujours fait partie des vocations fondamentales des Réformés, aujourd'hui plus que jamais !*

#### Que signifie la communion pour nos Églises ?

##### Définir la communion et la justice

La Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) est fondée sur l'unité, qui s'exprime de la façon la plus claire dans la Trinité. Au coeur de l'univers, il y a un Dieu *en relation*. C'est par la communion que les Églises membres de la CMER sont convaincues que, par la grâce de Dieu, le monde a été réconcilié avec Dieu en Jésus Christ. La communion est le corps du Christ, elle repose sur cette réconciliation avec Dieu *et* les uns avec les autres. Une marque authentique de communion, c'est le sentiment que l'on est faits pour être ensemble en s'acceptant mutuellement et en partageant les uns avec les autres : « Soyez bons les uns pour les autres, ayez du coeur ; pardonnez-vous mutuellement, comme Dieu vous a pardonné en Christ. » (*Éphésiens 4,32*)

En Jésus Christ, Dieu nous a justifiés. Dieu, qui est juste, nous sanctifie et nous appelle à agir avec justice. Par cet engagement pour la justice, nous sommes appelés à agir fidèlement dans ce que Dieu nous a confié. En travaillant pour la justice, nous voyons le monde à travers le prisme de la grâce de Dieu qui manifeste son amour. En nous engageant dans une alliance pour la justice, nous participons au travail de Dieu dans l'ensemble de la création, pour « revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté qui viennent de la vérité. » (*Éphésiens 4,24*) La vraie communion implique l'alliance en faveur de la justice.

##### Relation entre communion et justice

Réfléchir sérieusement à la communion va de pair avec un attachement et un engagement profond envers la justice. L'ARM et le REC en ont bien pris conscience au cours de leurs histoires respectives. L'appel en faveur de la justice exige de nos Églises qu'elles écoutent attentivement ceux et celles qui souffrent et qu'elles agissent solidairement avec eux, même si cela coûte cher. C'est en répondant à cet appel que nous connaissons le don de communion que Dieu nous accorde. Ce don se présente avec clarté dans l'acte de la Sainte Cène, car cela nous rappelle que c'est Dieu qui a l'initiative de notre communion, qu'il nous soutient et fait de nous une communion fraternelle réconciliée, émanant elle-même de la vie trinitaire de Dieu.

##### Relation avec notre engagement oecuménique, pour avancer

La célébration visible de notre communion dans le cadre de la Communion mondiale d'Églises réformées constitue un pas important dans l'histoire des Église réformées dans le monde entier. Il y a là un signe essentiel indiquant que la division a été surmontée, une manifestation de « l'unité de l'esprit par le lien de la paix »

(Éphésiens 4,3), une confirmation de l'engagement de longue date de théologiens et de dirigeants ecclésiastiques réformés, femmes et hommes, qui ont énormément inspiré le mouvement oecuménique dans le monde entier. Cela conforte les Réformés un peu partout dans leur désir d'unité entre les Églises. Il importe d'insister sur le fait qu'unité ne veut pas dire « uniformité ». Il est tout à fait possible de vivre une unite véritable dans une diversité réconciliée.

Nous nous sommes sentis encouragés par des réactions émanant du mouvement oecuménique dans le monde entier, qui voyaient dans la naissance de la CMER un signe évident d'unité réformée visible ne pouvant que renforcer encore l'engagement des Réformés envers l'unité des chrétiens.

Il y a là une source d'inspiration pour l'ensemble du mouvement oecuménique. C'est pourquoi nous déclarons que la création de la CMER ne constitue pas une fin en soi.

Cela fait partie d'un processus situé au coeur de notre engagement oecuménique et où les Églises membres oeuvrent en faveur d'une communion complète et authentique de l'Église de Jésus Christ. Dans le cadre de cet engagement, nous recherchons également une unité qui aille plus loin au sein de la famille des Églises réformées, à la fois dans et à l'extérieur de la CMER.

La communion, ce n'est pas un cercle fermé. Cela ne vaut pas seulement pour l'engagement oecuménique, cela concerne également le monde religieux au-delà du christianisme. Nous vivons parmi des gens qui pratiquent d'autres religions. Si la communion c'est savoir que Dieu réconcilie le monde, cela appelle les Églises à témoigner de cette réconciliation en recherchant le dialogue également avec d'autres religions. Il faut que la CMER progresse dans ce sens.

### **Principe ecclésiologique**

La base de départ ecclésiologique de notre communion repose sur ce que Calvin considérait comme les marques authentiques de l'Église. L'Église est là où la Parole de Dieu est prêchée et entendue *et* les sacrements correctement administrés. C'est ce qui fait naître l'Église. La CMER repose sur ce principe ecclésiologique et elle partage ces marques authentiques. Tel est le principe fondamental situé à la base de ce que déclare l'article III du projet de constitution de la CMER qui proclame: « les dons de l'unité en Christ par la reconnaissance réciproque du baptême, de la qualité de membre, de la communion de chaire et de célébration de la Cène, du ministère et du témoignage. »

### **Éveiller notre prise de conscience**

Le Jubilé Calvin (2009) a eu une grande importance pour la communauté réformée dans le monde entier en lui permettant de repenser son identité. Parmi les principes fondamentaux de la théologie calvinienne, deux sont essentiels :

- La souveraineté de Dieu sur toute vie
- L'unité de l'Église

Ces principes trouvent un écho dans la théologie d'autres parmi nos ancêtres réformés, Zwingli par exemple. Le Jubilé Calvin a renforcé et confirmé l'obéissance à l'appel de Dieu en faveur de la communion et de la justice.

### **Constitution et bases**

La création de la CMER s'exprime dans sa constitution. La signature d'une déclaration d'accord sur les articles de base de la constitution au moment de l'institution de la CMER symbolisera avec force, de la part des Églises membres, leur engagement envers la communion et la justice.

### **Vivre la communion**

La communion est le corps du Christ. Les membres de cette communion ont en commun la gloire et la souffrance. Si un membre de la communion souffre, tous souffrent avec lui. La communion fait partie de la création de Dieu. Nous partageons la joie de sa beauté. Nous avons devant Dieu la responsabilité de prendre soin de la terre et de sa plénitude. Nous devons rendre compte de la façon dont nous aurons agi pour maintenir la vie de toute la création. Vivre la communion, c'est être appelés à exercer un ministère générateur de vie.

### **Notre commune vocation**

Voici des déclarations décrivant notre commune vocation:

- Être réformé, c'est rendre témoignage à la souveraineté de Dieu
- Être réformé, c'est recevoir de Dieu avec joie les dons de la communion et de la justice
- Être réformé, c'est vivre en communion
- Être réformé, c'est s'engager en faveur de la justice
- Être réformé, c'est être œcuménique
- Être réformé, c'est rechercher l'unité dans une diversité réconciliée

### **Le fondement de notre commune vocation**

La commune vocation à la communion et à la justice est ancrée dans la Bible, dans les confessions réformées et dans les actions de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et du Conseil œcuménique réformé (REC) au cours des années. Cette vocation commune a été le thème d'une série de huit consultations régionales sur Communion et Justice qui se sont déroulées dans le monde entier en 2009.

### **Références scripturaires**

Nous répondons à l'appel à la communion et à la justice dans la fidélité à la Parole de Dieu. Nous croyons que c'est Dieu qui nous pousse dans cette direction. Notre point de départ est l'action de Dieu ! Voici nos références scripturaires fondamentales:

- « Oh ! quel plaisir, quel bonheur, de se trouver entre frères ! » (*Psaume 133, »1*) « Que tous soient un... Père » (*Jean 17,21*)
- « ... appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. » (*Éphésiens 4,3*)
- « ... ce que le Seigneur exige de toi : rien d'autre que le respect du droit... » (*Michée 6,8*)
- « Soyez des juges pour le faible et l'orphelin, rendez justice au malheureux et à l'indigent. » (*Psaume 82,3*)
- « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. » (*Jean 10,10*)
- « ... c'était Dieu qui, en Christ, réconciliait le monde avec lui-même... » (*2 Corinthiens 5,19*)

### **Bases confessionnelles**

La Communion mondiale d'Églises réformées se perçoit comme faisant partie de l'Église universelle. Elle se situe dans la tradition de la Réforme où les confessions réformées historiques et celles du 20<sup>ème</sup> siècle (Barmen, Belhar) ont été composées en étroite relation avec la Parole de Dieu. Ces confessions ont été écrites dans des situations historiques bien déterminées. Nous tenons à rester dans cette tradition, dans la fidélité à la Parole de Dieu et en déchiffrant les signes de notre temps. Pour Jean Calvin, les divisions de l'Église, destructrices de la communion entre les êtres humains et des relations entre chrétiens, étaient l'un des pires maux de son temps. En 1552, écrivant au réformateur anglais Thomas Cranmer, qui fut le premier archevêque protestant de Cantorbéry, il se déclarait prêt à traverser dix mers pour faire avancer l'unité de l'Église. C'est en recherchant l'unité au sein de la Communion mondiale d'Églises réformées et grâce à elle que nous voulons assumer l'héritage de Calvin.

### **ARM – REC : les initiatives**

Au cours des années, l'ARM comme le REC ont répondu à notre vocation commune à travers certaines initiatives. En voici quelques-unes:

- L'Assemblée générale de l'Alliance, à Montréal en 1937, a adopté une résolution dans laquelle elle exprimait son opposition à la doctrine fasciste en Allemagne nazie.
- La création d'un Département du Travail des Femmes, à l'Assemblée générale de l'Alliance, à Princeton en 1954. Ce Département « a travaillé sans relâche à la complète intégration des femmes aux différents niveaux de la vie de l'Église ».1
- La fusion du Conseil congrégationaliste international et de l'Alliance réformée mondiale, en 1970.

- L'Assemblée générale de l'Alliance, à Ottawa en 1982, a déclaré un *status confessionis* rejetant l'apartheid en Afrique du Sud comme étant un péché, et sa justification théologique comme étant une hérésie.
- Le document intitulé *Just Stewardship* sur le soin à apporter à la création de Dieu a été adopté en 1996 à l'Assemblée du REC, à Grand Rapids.
- La *Déclaration de Debrecen*, adoptée par l'Assemblée générale de l'Alliance en 1997, qui engageait l'Alliance dans la lutte en faveur de la justice et qui proclamait, avec le Catéchisme de Heidelberg, « Nous appartenons, corps et âme, dans la vie comme dans la mort, à notre Seigneur Jésus Christ qui est fidèle – nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes. »
- La *Confession d'Accra*, adoptée par l'Assemblée générale de l'Alliance en 2004, parle de la justice économique et écologique et de la nature de la communauté chrétienne.
- À Utrecht, en 2005, l'Assemblée du REC a adhéré au Défi Michée (une campagne mondiale des chrétiens visant rappeler aux gouvernements qu'ils ont la responsabilité de tenir leur promesse de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015). C'est l'action de Dieu qui a conduit la famille réformée à franchir, en tant que disciples, ces étapes conduisant à cet appel à la communion et à la justice aujourd'hui !

### **Consultations régionales sur Communion et Justice**

Huit consultations régionales sur le thème Communion et Justice se sont déroulées en 2009 en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Indonésie, en Afrique, en Amérique du Nord, dans le Pacifique et en Corée. Des Églises membres de l'ARM et du REC y étaient invitées. Ces consultations comportaient des thèmes communs et des perspectives divergentes. Voici certains de ces thèmes communs:

- Le fondement trinitaire et eucharistique de la communion
- Le lien profond entre communion et justice
- L'oecuménisme
- Une responsabilité réciproque plus forte grâce à la communion
- L'attention portée à une interprétation contextuelle et l'interaction entre le global et le local
- Le lien entre communion et réconciliation
- La façon dont la Confession d'Accra a été recue Il y a eu diversité d'opinions sur les points suivants:
  - Les différents problèmes contextuels dans les relations interreligieuses
  - Différences dans la compréhension du terme « empire »
  - Sensibilité aux questions écologiques
  - Différences contextuelles en matière de spiritualité et de liturgie réformées
  - Diversité des engagements en ce qui concerne l'alliance pour la justice.

L'organisation régionale des consultations a été très efficace pour deux raisons : nous nous trouvons réunis dans les contextes où nous aurons à vivre la communion et cela nous a permis d'obtenir la plus grande participation possible. Mais des réunions régionales ne sauraient avoir la même interaction transcontinentale dynamique qu'une consultation mondiale. C'est pourquoi un participant de chacune de ces consultations régionales a été invité à venir à la consultation mondiale sur Communion et Justice qui s'est tenue du 4 au 9 mars à Cartigny (Suisse). Le présent rapport est celui de cette consultation.

**Les implications de la vocation commune pour notre témoignage aujourd'hui**  
**Lire les signes des temps**

Chaque Église est sans cesse interpellée et invitée à être sensible aux choses qui se produisent dans son contexte de vie. Il y a différentes façons de lire les signes des temps et d'y réagir. Les Églises doivent s'écouter les unes les autres sur la façon dont elles lisent ces signes et y répondent.

Nous vivons de la grâce de Dieu, de son espérance pour cette terre, de son appel à la solidarité et à la justice. Il est nécessaire d'avoir un débat théologique sur la façon dont les Églises interprètent les signes des temps. Parmi les questions qu'il faut poser, en voici quelques-unes :

- Utilisons-nous le terme « péché » ?
- Quel est le rôle de la vision apocalyptique ?
- Craignons-nous de juger le monde ?
- Quel est le rôle du fondamentalisme ?

Nous sommes appelés à adopter une attitude positive et fidèle. Ce qui ne veut pas dire que nous ne devrions pas prendre les choses très au sérieux et y réagir de toutes nos forces.

Une communion doit servir à permettre aux Églises de s'adresser aux gouvernements et aux instances nationales de leur pays. Le changement en faveur d'un modèle de croissance qualitative plutôt que quantitative est une question spirituelle et cela doit faire partie du programme de chaque Église. Comment notre communion peut-elle contribuer à la recherche d'autres solutions pour l'économie et l'environnement ? Nous ne profitons pas assez de ce qui a lieu déjà dans les rangs de notre communion. Sans doute, même réunies toutes ensemble, les Églises restent-elles des acteurs limités et vulnérables au plan mondial. Mais le fait d'être fragile ne veut pas dire qu'on soit sans influence. Ne nous sentons pas submergés par l'énormité des puissances. Ce que dit Paul s'applique également à nous : « S'il faut s'enorgueillir, je mettrai mon orgueil dans ma faiblesse (2 Corinthiens 11,30).

### **La Communion dans son rapport aux questions éthiques, anthropologiques, sociales, économiques et écologiques**

Dans le cadre d'une réflexion théologique réformée, il importe de souligner que ce que signifie la communion dans une dimension verticale (dirigée vers Dieu) est relié à la direction horizontale (vers notre prochain). Il y a un rapport direct entre foi, communion et éthique.

Nous établissons une relation entre notre communion et les questions éthiques, anthropologiques, sociales, économiques et écologiques grâce à des documents théologico-bibliques et en écoutant les personnes qui sont touchées par ces questions. La Confession d'Accra a marqué une étape dans ce processus. Il importe maintenant de faire les pas suivants pour bâtir en s'appuyant sur ce que contenaient les perspectives de la Confession d'Accra. Il faut dire la vérité aux pouvoirs de manière à transformer ceux qui les exercent. Dépasser le stade des débats de façon à vivre effectivement la Confession d'Accra dans nos situations actuelles, dans le cadre d'une communion.

Nous sommes bien conscients du fait que, dans certaines parties de la famille réformée, il ne sera sans doute pas facile de mettre en place un dialogue sur des questions sociales et éthiques. La CMER devra renforcer la pensée et les compétences théologiques de ses Églises membres de manière à leur permettre d'organiser ce genre de dialogue. Moyennant quoi, la communion entre Églises en serait raffermie et se verrait davantage. Le fait d'être une communion a des conséquences sur ce qui se passe au niveau local.

Ne craignons pas les débats contradictoires. En comparaison avec d'autres traditions chrétiennes, la nôtre est capable de faire place à ces débats. La communion ne consiste pas à pousser les autres

au consensus. Il s'agit d'un espace ouvert où l'on peut se sentir libre de ne pas être d'accord sans rompre la communion ni la quitter. On peut certes débattre des limites à poser au désaccord, mais l'unité n'est pas l'uniformité. Si nous sommes faits pour être les uns avec les autres, lançons-nous aussi dans le dialogue réciproque, pour nous écouter et apprendre quelque chose de nos points de vue respectifs et de nos vécus contextuels.

### **Comment la CMER peut-elle vivre la justice ?**

- En partageant le pain et le vin, cadeau que Dieu nous accorde
- En accueillant avec joie Dieu et le prochain
- En lisant les récits bibliques à la lumière de notre propre réalité personnelle, ecclésiale, économique et sociale
- En favorisant une conception théologique qui intègre et fasse place à la discussion de questions sociales et éthiques
- En se communiquant de la documentation théologique, liturgique et humaine : des initiatives survenues dans un pays sont susceptibles d'avoir une influence sur des Églises d'autres pays
- En écoutant avec compassion les victimes parler de ce qu'elles vivent
- En confessant nos péchés
- En découvrant des moyens d'apaiser les souffrances des victimes : la CMER doit être la communion de ceux et celles qui agissent
- En refusant le patriarcat et la discrimination, et en oeuvrant pour une communauté juste où les talents de tous, femmes et hommes, jeunes et vieux, gens de toutes races et de toutes castes, pourront être appréciés et avoir la place de s'épanouir dans l'Église et la société.

Le message du Dialogue global sur la Confession d'Accra (Johannesburg, septembre 2009) insistait sur la pertinence du terme « empire » en tant que concept théologique pour définir les puissances du mal et décrire un système économique et écologique injuste. Nous avons vocation à nommer les puissances du mal, mais également à agir, par notre foi, de façon à ce qu'aucun empire ne puisse triompher du royaume de Dieu. Nous sommes loin de vivre dans le royaume de Dieu, mais cela ne nous autorise pas à nous résigner ou à renoncer à notre foi dans la puissance de Dieu. Car cela nous rend capables de résister et de lutter pour la justice et pour la paix sur la terre. La communion nous aidera à concevoir des actes, des signes d'espérance et d'autres solutions.

### **Comment renforcer le sentiment d'appartenir à une communion ?**

- En nous communiquant des expériences vécues et de la documentation, en renforçant le sentiment de communication (mondialisation à partir de la base)
- En consolidant le réseau à un niveau théologique, en étant solidaires les uns des autres, en nous donnant mutuellement les moyens et en nous encourageant à aborder les sujets communs
- En agissant ensemble par continent, par région, et en reconnaissant le travail accompli par d'autres
- En faisant circuler la communication dans les régions et entre elles : il faut connecter les réseaux de communion
- En abordant des questions que certaines Églises ont du mal à traiter ; cela est susceptible de conforter la communion. (Par exemple : la violence envers les femmes et les enfants ; l'injustice économique ; la justice climatique ; l'identité et l'orientation sexuelles ; VIH/sida, etc.)

Pour réaliser la communion, la pleine participation des femmes et des hommes sera nécessaire. Il faut mettre au point une démarche éliminant de plus en plus l'exclusion. Qu'est-ce que l'Église, où commence-t-elle, où finit-elle ? L'ecclésiologie réformée ne s'arrête pas aux frontières de l'Église locale. Et la communion ne s'identifie pas aux bureaux de Genève. Il y a communion au niveau local. L'Église locale doit faire naître le sentiment d'appartenir à la dimension universelle de l'Église. Le mouvement œcuménique est notre chance de vivre le caractère universel de l'existence de l'Église. C'est la valeur ajoutée de la communion. Les notions de communion et de justice peuvent nous aider à trouver les moyens de mieux vivre ensemble.

### **Conclusion**

« L'unité de l'esprit par le lien de la paix », thème de l'Assemblée générale de l'unification qui verra la création de la Communion mondiale d'Églises réformées. Dans le monde entier, les Églises réformées sont appelées à la communion, appelées à la justice. Sur la toile de fond d'un processus mondial de réflexion sur Communion et Justice, ce message est adressé aux Églises pour les soutenir dans leur attachement à ces deux notions. C'est Dieu qui nous appelle à le faire. À lui soit la gloire !